

IDinformation	192
TitreFr	Clôture compte Orange Money et gel des fonds de l'association Survie-Cameroon
TitreEN	--
DescriptionFr	Clôture compte Orange Money et gel des fonds de l'association illégale Survie-Cameroon
DescriptionEn	--
Auteur	Ministère de l'administration territoriale
TypeR	Image

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE

-----  
CABINET DU MINISTRE



N° 00 1594 /L/MINAT/CAB

**TRÈS URGENT**

**Objet :** Clôture du compte (Orange Money) et gel des fonds de l'association illégale dénommée « Survie Cameroon - Survival Initiative ».

**Monsieur le Directeur Général,**

J'ai l'honneur de vous demander de procéder sans tarder à la clôture du compte (Orange Money) ouvert par l'association illégale dénommée « Survie Cameroon - Survival Initiative » en vue de la collecte de fonds prétendument destinée à la lutte contre le COVID-19, sans l'autorisation du MINAT.

Ma démarche est motivée par les raisons suivantes :

1. Le MINAT qui assure la tutelle des partis politiques et des associations, n'a pas connaissance de l'existence d'une association dénommée « Survie Cameroon - Survival Initiative » dans ses registres ;

2. Conformément aux dispositions de la loi n°83/002 du 21 juin 1985 et du décret d'application n°85/1131 du 14 août 1985, l'appel à la collecte de fonds pour quelque raison que ce soit, doit être autorisé par le MINAT ;

3. Selon la loi n°90/056 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques (art. 10), il est formellement interdit à un parti politique de recevoir des fonds de l'étranger.

Par ailleurs, je relève à votre attention qu'en maintenant l'ouverture de ce compte, vous êtes susceptible d'être considéré comme co-auteur ou complice d'une activité illégale.

Au regard de ce qui précède, je vous saurai gré de clôturer ce compte.

dateE	20/11/2020
datedecreation	27/04/2020
tag	covid-19, precaution, prévention
Categorie	Prévention
cat_lieu	Cameroun - Cameroon